

La réalité politique

Le droit de vote vers 1905

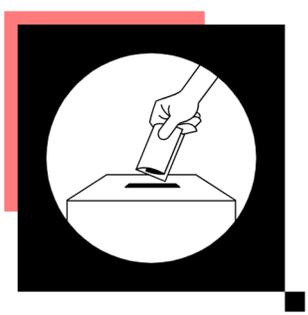
Le droit de vote n'a pas toujours été ce que nous connaissons aujourd'hui. Lis pour en savoir davantage sur le droit de vote en 1980.

Les femmes

Les femmes ont obtenu le droit de vote au Canada en 1918 et dans la province de Québec en 1940. Elles ont dû lutter contre les préjugés de l'époque qui laissaient entendre qu'elles ne devaient pas se mêler de la vie politique. On croyait que c'était seulement aux hommes de diriger la société. Cette mesure était perçue comme totalement absurde, injuste et inégale par certaines femmes, entre autres, Thérèse Casgrain. En obtenant le droit de vote grâce à leur détermination, les femmes ont rendu le système démocratique plus représentatif de la population. À partir de ce moment, tous les citoyens âgés de plus de 18 ans avaient le droit de voter, et donc, d'exprimer leur opinion.



Madame Thérèse Casgrain, militante de longue date du CCF et du NPD, prend la parole lors d'une manifestation. 4 novembre 1965. Source: Montreal Gazette



Voter, c'est :

- **exprimer votre opinion** sur les enjeux et les décisions qui influencent votre vie;
- contribuer au bon fonctionnement de **notre société**;
- élire **la députée ou le député qui aura pour mandat de défendre vos intérêts et de faire entendre vos préoccupations**;
- signifier votre point de vue sur la façon dont sont administrés les programmes sociaux et nos revenus collectifs, qui sont de plus de **100 milliards de dollars** annuellement;
- aider financièrement la personne candidate ou le parti politique qui exprime vos priorités, puisque **chaque vote a une valeur financière**;
- préserver la **vitalité de notre démocratie**.

Capture d'écran - Élection Québec. Cliquez sur l'image pour consulter l'infographe

Les jeunes

En 1964, Jean Lesage, a abaissé l'âge du droit de vote à 18 ans pour leur permettre de participer davantage à la vie politique québécoise. Les citoyens âgés de 18 à 21 ans sont nombreux.



Le droit de vote passe de 21 à 18 ans en 1964 © Service national du RÉCIT de l'univers social. CC BY-SA-3.0

Les Autochtones

En 1960, une loi est adoptée pour accorder le droit de vote aux Autochtones. Depuis cette époque, les Autochtones s'impliquent davantage dans la vie politique québécoise.

Ceux qui n'ont pas le droit de vote

En 1980, plusieurs groupes sociaux n'ont toujours pas le droit de vote:

- Les personnes atteintes de maladie mentale;
- les détenus;
- les personnes sans domicile fixe.



Comment ça se passe le vote ?

1 jour, 1 question